



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

RAPPORT D'ENGAGEMENT 2022

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

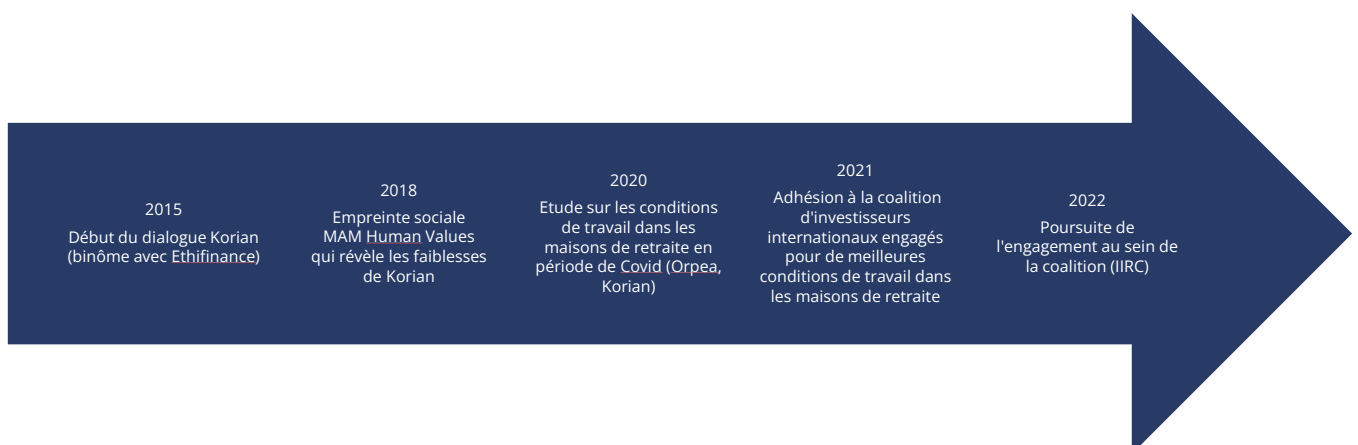
Rencontre avec les émetteurs : un moyen d'affiner l'analyse ISR

Activité sur la période

Sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM a participé à près de 80 rencontres avec des dirigeants et responsables d'entreprises. Ces dialogues ont permis d'échanger sur l'engagement social et environnemental de leur société, de leur poser des questions sur l'organisation de la gouvernance, ou bien d'éclaircir leur position pour donner suite à l'analyse d'une controverse identifiée. Meeschaert AM a rencontré à la fois des sociétés du Stoxx 600, des entreprises de petites et moyennes capitalisations, ainsi que des émetteurs obligataires.

Focus sur les conditions de travail dans les EHPADs

Afin de poursuivre son engagement envers les acteurs du secteur, Korian et Orpea, Meeschaert AM a continué de rencontrer à plusieurs reprises en 2022 les représentants des deux sociétés afin de les solliciter sur la réponse aux controverses mais aussi pour leur demander plus de transparence sur les indicateurs d'impact clés.



Meeschaert AM a rejoint, en fin d'année 2021, la coalition d'investisseurs engagés en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans les maisons de retraite, portée par UNI Global Union. Dans ce cadre, Meeschaert AM a signé, au T4 2021 la [Déclaration des investisseurs sur les attentes du secteur des maisons de retraite médicalisées](#) ([investor ltc statement 100 signatories .pdf](#) (uniglobalunion.org)).

L'équipe ISR s'implique particulièrement dans les groupes d'engagement liés à Korian et Orpea. En 2022, cet engagement s'est poursuivi et a permis de rencontrer des entreprises du secteur dont Korian et Orpea ainsi que d'aborder les améliorations à mettre en place afin de changer les pratiques décriées lors du scandale Orpea début 2022.

Engagements collaboratifs (dépôts de résolutions et autres coalitions d'investisseurs) : un moyen de faire entendre la voix des investisseurs

Engagement climat

Pour faire suite à l'engagement de 2020 sur la coordination du dépôt de la 1^{ère} résolution climatique, à l'assemblée générale de Total, Meeschaert AM a poursuivi en 2021 et 2022 son engagement actionnarial.

En 2021, le groupe pétrolier français Total a soumis pour la première fois sa stratégie climat (Plan de transition énergétique) au vote des actionnaires. En tant qu'investisseur principal du CA100+, Meeschaert AM a voté contre la stratégie de Total, soulignant l'écart entre les mesures annoncées par la major pétrolière et gazière et ce qu'il lui reste à faire pour s'aligner véritablement sur les objectifs climatiques mondiaux. Meeschaert AM a appelé Total à cesser d'investir dans de nouveaux projets pétroliers et gaziers. 82,78% des actionnaires ont voté en faveur du Plan de transition énergétique de Total, 7,3% ont voté contre et 9,9% se sont abstenus.

En 2022, Meeschaert AM a voté contre la résolution 16 : « Avis sur le rapport Sustainability & Climate », celle-ci a été adoptée à 88,89% de voix « Pour ». Malgré des avancées et de nouveaux engagements annoncés, Meeschaert AM déplore la comptabilité de certains projets en cours de développement, notamment l'exploration de nouveaux gisements pétroliers et gaziers, avec un alignement à la trajectoire de réchauffement à 1,5°C par rapport aux moyennes préindustrielles qui reste encore très peu probable.

Meeschaert AM a également participé au dialogue avec les dirigeants d'Engie et a été amené à retirer une résolution externe demandant à l'entreprise un « Say on Climate » un mois avant l'assemblée générale (qui s'est tenue le 25 juin 2021) après que l'entreprise ait accepté de divulguer plus de détails sur son plan de transition vers une économie bas carbone.

En 2022, le dialogue avec ces sociétés s'est poursuivi ainsi que l'engagement pour faciliter le dépôt de résolution externe. Meeschaert AM s'est associé à d'autres investisseurs en signant un rapport à l'initiative de Ciam et du Cabinet Vermeille qui présente des pistes d'amélioration à destination des pouvoirs publics français et plus largement aux institutions européennes.

De plus, Meeschaert AM s'est joint à d'autres investisseurs en étant signataire d'une lettre adressée à Engie, plusieurs demandes y ont été faites concernant la stratégie climat, la transition juste, les activités de lobbying, la biodiversité et le méthane.

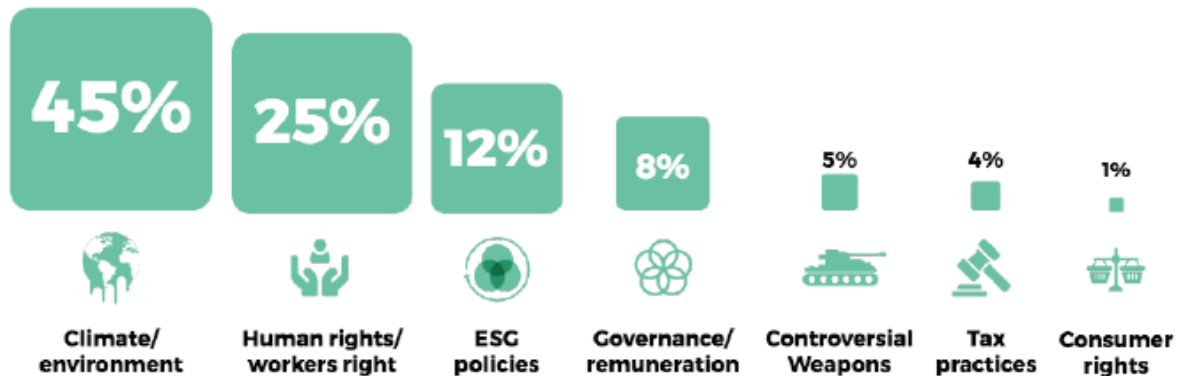
Engagement au sein du réseau Shareholders for Change

En 2017, Meeschaert AM a participé au lancement d'un réseau d'engagement collaboratif, associant différents investisseurs européens : « Shareholders for Change ». Nous faisons partie des 7 membres fondateurs de cette initiative. Soucieux d'agrandir le réseau de manière raisonnée pour préserver la proactivité des membres, le réseau compte aujourd'hui 15 investisseurs, dont 2 ayant rejoint le réseau en 2022 (Phitrust, Inyova), représentant 30 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Depuis sa création, le réseau a organisé des participations conjointes à certaines assemblées générales européennes, des co-signatures de lettres et des rencontres avec des entreprises. Il s'agit ainsi de profiter de l'expertise nationale d'investisseurs français, espagnols, italiens, allemands et autrichiens, britanniques et suisse sur des enjeux spécifiques d'entreprises dont le siège social se situe dans leur pays.

En 2022, 159 actions d'engagement ont été menées et ont concerné au total 145 entreprises et 3 institutions. Voici la répartition des thématiques abordées par les différentes actions d'engagement du réseau Shareholders For Change¹ :

BREAKDOWN OF TOTAL SFC ENGAGEMENT INITIATIVES IN 2022 BY ISSUE (IN %)



Parmi les engagements menés en 2022, 38% ont été achevés avec succès, 54% sont encore en cours ou ont été nouvellement lancés et 8% des engagements n'ont pas abouti.

Au sein du réseau Shareholders for Change, Meeschaert AM a été proactif par :

- Le suivi de l'engagement auprès d'Orange sur l'enjeu de la transparence fiscale dans le cadre du rapport « Bad connection » : malgré l'envoi de plusieurs lettres depuis la publication du rapport, la société n'a pas répondu aux questions posées sur ses filiales au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Irlande, à Singapour, au Panama et au Royaume-Uni, et sur la publication d'un reporting des impôts payés pays par pays.
- La poursuite du dialogue avec H&M en 2019-2020 après la co-déposition d'une résolution à l'AG d'H&M en mai 2019 avec notre partenaire Fondazione Finanza Etica , et l'envoi d'une lettre à la nouvelle Directrice Générale en janvier 2020. Notre engagement portait sur la demande de transparence au niveau des critères de rémunération basés sur des éléments extra-financiers et spécifiquement sur le renforcement des engagements liés aux enjeux sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement qui doivent être pris en compte. Le dialogue avec l'entreprise a permis de mieux comprendre le travail engagé auprès de ses fournisseurs sur les conditions sociales des travailleurs. En 2022, H&M n'est plus investie dans nos portefeuilles.
- La rédaction et la publication en mai 2019 du rapport sur la gestion des chaînes d'approvisionnement en métaux rares dans l'industrie de la transition énergétique. Ce rapport dresse un état des lieux des pratiques des entreprises et a été un point de départ au dialogue avec les sociétés mentionnées. Meeschaert AM a mené le suivi du dialogue avec la société Stellantis (ex-Peugeot SA). Les échanges menés avec la société et les éléments publiés par la société sur son site et dans le rapport 2021 ont entraîné la clôture de l'engagement car celle-ci a détaillé sa gestion du risque et sa chaîne de valeur sur les métaux clés des véhicules électriques et les batteries. En effet, Stellantis intègre, dans ses contrats avec les fournisseurs, des clauses ESG qui couvrent les enjeux liés aux métaux rares. L'entreprise réalise des audits sur site dès lors qu'un écart est identifié et se réserve

¹ Site internet de Shareholders For Change : <https://www.shareholdersforchange.eu/>

le droit de résilier le contrat en cas de manquement grave. En revanche, elle ne publie pas la liste des fournisseurs concernés.

Les droits humains au cœur de l'engagement avec Teleperformance

➤ Contexte

Depuis plusieurs années maintenant, les investisseurs sont alertés par l'UNI sur les violations des Droits de l'homme et des libertés fondamentales qu'ils remontent du terrain et ce dans plusieurs pays. En effet, près de 70% des effectifs de Teleperformance se situent dans des pays émergents, en particulier les Philippines, la Colombie, l'Inde, le Brésil et le Mexique, où les réglementations en vigueur ne permettent pas de garantir les droits sociaux. Le groupe connaît depuis plusieurs années des controverses liées aux conditions du dialogue social et aux discriminations.

La crise du COVID-19 n'a fait qu'aggraver les problèmes sociaux et les cas de violations des droits humains au sein du groupe. En effet, en tant que n°1 mondial des prestations de services externalisées et de conseil aux entreprises dédiées à la gestion de la relation client, notamment avec ses centres d'appels, les activités du groupe soulèvent des enjeux sociaux importants pour répondre aux exigences des clients.

Une plainte a ainsi été déposée par une coalition de syndicats, au point de contact français de l'OCDE, la toute première plainte déposée dans le contexte du COVID-19, pour mettre fin aux violations des droits des travailleurs. La plainte dénonçait les conditions de travail et de vie insalubres, notamment le fait que des centaines de travailleurs aient dû dormir sur le sol dans les centres d'appels où ils travaillent pendant les périodes de confinements, sans distanciation sociale et respect des gestes barrières. La plainte dénonce également des représailles contre les travailleurs qui se sont syndiqués pour obtenir des protections personnelles de base ainsi que des licenciements de dirigeants syndicaux.

➤ Dialogue avec l'entreprise

- En 2020 et 2021, l'équipe ISR a rencontré l'entreprise à plusieurs reprises. La première rencontre a eu lieu début janvier 2020, avant la crise sanitaire, et les échanges ont porté en particulier sur le plan de vigilance et les faiblesses remontées par l'UNI. En effet, malgré une revue en septembre 2019 du plan de vigilance par Teleperformance, celui-ci présentait toujours des faiblesses importantes ne permettant pas d'atténuer les risques sociaux au sein de ses filiales. L'entreprise s'est montrée très peu réceptive aux axes d'amélioration méthodologiques que nous soulevions.
- En novembre 2020, l'équipe ISR a abordé des points concernant l'organisation structurelle de la fonction RH, le processus en cours lié à l'alerte faite au point de contact français de l'OCDE et la gestion de la crise sanitaire par le groupe. Si les échanges se sont mieux déroulés, les réponses apportées nécessitaient d'être approfondies et n'étaient pas à la hauteur des enjeux auxquels l'entreprise fait face.
- En mars 2021, la rencontre a porté sur la gouvernance, les risques identifiés sur les droits humains, le dialogue social, le dispositif d'alerte et le niveau de transparence attendu dans les rapports.
- En mai 2022, le dialogue s'est poursuivi lors d'une rencontre avec l'entreprise. Les échanges ont porté sur l'engagement des salariés et l'obtention récente de la certification « Great Place to Work » pour une majorité des pays, le dialogue social, la gestion des alertes et le recrutement / rétention des personnes.

Cet échange a confirmé le maintien d'une opinion ESG négative pour Téléperformance dans le cas des investissements ISR. Cette surveillance qualitative de l'entreprise a permis aux fonds ISR de Meeschaert AM d'éviter les conséquences boursières résultant de la controverse en Colombie identifiée en fin d'année 2022.

Participation aux groupes de travail

Dans le cadre des groupes de travail organisés par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'équipe ISR de Meeschaert AM a participé à plusieurs groupes en 2022.

En commençant par la poursuite de la réflexion autour des enjeux ESG et des sociétés à mission en collaboration avec la chair Théorie de l'entreprise de l'Ecole des Mines qui a abouti à la publication d'un livret début 2023². L'objectif du document est de présenter les opportunités du statut de société à mission pour les investisseurs, que ce soit en adoptant ce statut, ou en investissant dans des sociétés à mission.

De même, en 2022, nous avons poursuivi notre participation au groupe de travail organisé par le FIR et l'ONG Ressources Humaines Sans Frontières (RHSF) dont l'objectif était la définition d'un outil d'évaluation des entreprises par les investisseurs sur des enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants. Le groupe de travail a pris fin au premier semestre avec l'aboutissement d'une grille d'évaluation des entreprises sur les deux enjeux abordés tout au long des réunions.

Les investisseurs participants ont souhaité poursuivre l'engagement sur le sujet en lançant, en collaboration avec le FIR, une démarche ciblant plusieurs entreprises de 5 secteurs à fort risque : agroalimentaire, automobile, services aux collectivités, industrie et consommation discrétionnaire. 2023 sera l'occasion d'entamer le dialogue avec les entreprises identifiées.

² https://www.frenchsif.org/isr_esg/wp-content/uploads/FIR_Societe-a-mission_24janv2023.pdf

Engagement auprès des sociétés de petites et moyennes capitalisations : un moyen d'améliorer les pratiques

La participation aux introductions en bourse

Meeschaert AM accompagne, chaque année, des entreprises dans leur introduction en bourse, pour lesquelles l'équipe ISR et les gérants participent aux entretiens préalables. C'est un moyen d'intégrer les enjeux RSE dès cette étape importante.

En 2022, nous avons participé aux introductions en bourse suivantes :

- Broadpeak
- Charwood
- Hunyvers
- Fill up media
- Haffner

Le Label Relance pour les fonds MAM Entreprises Familiales & MAM France Relance (ex-MAM France PME)

En novembre 2020, les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME ont obtenu le Label Relance, porté par le ministère de l'Économie, des finances et de la relance, témoignant du soutien de Meeschaert AM auprès des petites et moyennes entreprises.

L'intégration de critères ESG et le dialogue avec les entreprises est un critère à part entière de la Charte du Label, témoignant de l'engagement de Meeschaert AM auprès de ces sociétés pour l'amélioration de leurs pratiques en matière de RSE.

Dès la fin de l'année 2020, les analystes ISR de Meeschaert AM ont entamé un dialogue avec certaines sociétés afin de compléter les informations d'ordre extra-financier collectées dans les documents des entreprises dans le but de constituer un reporting environnemental, social et sur la gouvernance en 2021.

En 2022, le dialogue s'est poursuivi avec les sociétés intégrées dans ces fonds afin de rendre compte de l'emploi créé sur le territoire français. Une empreinte croissance et emploi est disponible pour chacun des fonds labellisés Relance sur le [site](#) de Meeschaert AM.

Politique de sortie du charbon : dialogue et engagement pour une transition durable

Principes de la politique de sortie du charbon

Consciente de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique et de la responsabilité qu'elle porte en tant qu'investisseur, Meeschaert AM a annoncé son désinvestissement des entreprises impliquées dans l'exploitation de mines à charbon thermique.

Début 2022, la politique de sortie du charbon est pleinement entrée en application et permet aujourd'hui à Meeschaert AM de ne plus investir dans des entreprises impliquées dans le charbon thermique et démunies de plan de sortie respectant les exigences fixées.

La politique de sortie du charbon de Meeschaert AM exclut toute entreprise exploitant des mines de charbon thermique³, les entreprises impliquées dans le développement de nouveaux projets de centrales à charbon⁴, ainsi que les producteurs d'électricité ayant un mix énergétique trop exposé au charbon et/ou n'ayant pas planifié leur sortie du charbon.

L'approche adoptée pour les producteurs d'électricité tient compte non seulement du niveau d'exposition de leur mix énergétique, mais aussi de la localisation des centrales à charbon qu'ils opèrent, de leur stratégie climatique et de leur plan de sortie du charbon, ainsi que de la compatibilité de celles-ci avec les recommandations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C⁵.

Le dialogue et l'engagement nécessaires pour accélérer la fermeture des centrales à charbon

Afin d'opérer une transition la plus juste possible, Meeschaert AM a poursuivi le dialogue et l'engagement auprès des entreprises exploitant les centrales à charbon afin qu'elles planifient la fermeture de leurs centrales dès janvier 2021. Par ailleurs, Meeschaert AM utilise ses droits de vote lors des assemblées générales pour manifester son opposition à la stratégie des entreprises. Nous veillons à ce que les plans de sortie du charbon des entreprises prévoient la fermeture et non la cession des centrales à charbon, et prévoient un accompagnement des salariés et des communautés locales.

³ N'étant pas destiné à des industries telles que l'aciérie où le charbon est difficilement substituable à l'heure actuelle.

⁴ Source: Global Coal Exit-list (Urgewald).

⁵ Pour être en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, les pays de l'OCDE et l'Union européenne devraient se passer de charbon d'ici 2030, et le reste des pays d'ici 2040

➤ Etapes de la mise en œuvre de notre politique

2020

Juin 2020 - Meeschaert AM avait finalisé l'exclusion des :

- Entreprises exploitant des mines de charbon thermique
- Entreprises impliquées dans le développement de nouveaux projets de centrales

Dialogue auprès des producteurs d'électricité :

- Meeschaert AM leur demandait de définir un plan de fermeture des centrales avant janvier 2021, auquel cas, Meeschaert AM prévoyait :

- **En 2021** : gel des investissements si pas de plan de sortie du charbon
- **En 2022** : exclusion si plan de sortie du charbon incomplet

2021

Actions d'engagement collectif auprès des sociétés qui n'avaient pas de plan de sortie du charbon

- Une société dans laquelle Meeschaert AM était investie : Engie

Mise à jour de la politique de vote de Meeschaert AM

- Vote contre le renouvellement des administrateurs des sociétés concernées

Suivi des plans de sortie du charbon des producteurs d'électricité

2022

Mise à jour de la liste d'exclusion charbon :

- Interdiction d'investir dans les producteurs n'ayant pas de plan de sortie.
- Exclusion des sociétés impliquées dans le développement d'infrastructures charbon

Déploiement de la politique de sortie du charbon sur le périmètre Meeschaert AM

Suivi et contrôle de la politique

Contrôles de niveau 1 :

Gérants : contrôle lors des décisions d'investissement et désinvestissement

Equipe ISR : suivi des plans de fermeture des centrales, dialogue et engagement auprès des entreprises, votes aux AG

Contrôles de niveau 2

Equipe Contrôle interne et conformité

Contrôle de risque global : blocage pré-trade sur les titres exclus par notre politique

Mise à jour annuelle de la politique

Etat des lieux des entreprises impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon

Depuis 2019, l'équipe ISR analyse et rencontre des entreprises européennes impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon afin de faire le point sur leur stratégie de sortie du charbon, leur stratégie climatique plus globalement, ainsi que leur gestion des enjeux sociaux et sociétaux associés.

Voici une synthèse des analyses et des entretiens réalisés par l'équipe ISR de Meeschaert AM :

Remarque

1. Toutes les entreprises ci-dessous ne sont pas systématiquement investies dans nos portefeuilles mais sont susceptibles de l'être, ce pourquoi nous dialoguons avec un panel plus large d'entreprises que celles actuellement dans les portefeuilles.
2. Les plans de sortie du charbon sont analysés au sein d'une analyse plus globale des stratégies climatiques.

Entreprises	Plan de sortie du charbon	Conclusions et prochaines étapes
CMS Energy	Plan de sortie du charbon d'ici 2025 pour l'ensemble des activités. Des fermetures sont prévues.	Plan en ligne avec notre politique ➤ Suivi des fermetures prévues en 2023 et 2025
Drax	L'entreprise prévoyait une sortie du charbon en 2021. Deux centrales à charbon ont été fermées en mars 2021. Cependant, le contexte énergétique de 2022 a poussé le gouvernement britannique à demander l'extension du fonctionnement de deux centrales à charbon jusqu'en mars 2023.	Malgré le report de la fermeture des deux dernières centrales à charbon, le plan de sortie reste aligné avec notre politique ➤ Suivi des fermetures prévues pour mars 2023
EDF	Objectif de sortie du charbon avant 2030. <ul style="list-style-type: none"> • Les centrales opérées par EDF en France et au Royaume-Uni seront fermées d'ici 2026 pour la première et 2023 pour la seconde • Participations minoritaires en Chine : discussions à venir avec le gouvernement chinois ayant annoncé son ambition de neutralité carbone en 2060 • Eléments fournis sur les engagements pour la gestion des impacts sociaux associés à la fermeture des centrales 	Plan en ligne avec notre politique ➤ Suivi des impacts sociaux et sociétaux des fermetures de centrales et suivi du désengagement du charbon en Chine
EDP	Objectif de sortie du charbon d'ici 2025, précédemment l'objectif était fixé à 2030. De plus, un engagement de production à 100% de source renouvelable a été fixé pour 2030. <ul style="list-style-type: none"> • En Espagne, sortie du charbon annoncée avec la fermeture de centrales et la conversion d'une centrale en centrale à gaz. • Au Portugal, la centrale qui ne produisait plus est désormais fermée et une étude est en cours pour convertir le site en production d'hydrogène vert. • Réalisation de mesure d'impact de la fermeture des centrales à charbon. 	Plan en ligne avec la politique ➤ Suivi des fermetures et des mesures compensatoires pour préserver l'emploi et le développement économique local ➤ Manque d'information sur la stratégie définie pour la centrale brésilienne. L'équipe ISR va engager le dialogue avec l'entreprise.
Endesa	Un plan de sortie du charbon à horizon 2027 a été défini.	Plan en ligne avec notre politique ➤ Suivi des fermetures

Engie	<p>Sortie du charbon fixée à 2025 pour l'Europe et 2027 pour les autres pays en privilégiant les fermetures et reconversions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2,3% de la production provient du charbon en 2021. • Cession en octobre 2021 d'une centrale au Brésil et fermeture de la centrale à charbon au Portugal en novembre 2021 • Centrales encore exploitées au Brésil, au Pérou, 7 au Chili (dont 2 fermetures prévues en 2022, 2 fermetures en 2024, 1 conversion au gaz et 2 conversions à la biomasse en 2025) • Participation minoritaire au Maroc • Éléments fournis sur la gestion des enjeux sociaux associés à la sortie du charbon 	<p>Plan en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des fermetures et conversion ➤ Suivi des mesures sociales mises en place
E.ON	<p>Sortie du charbon prévue avant 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une centrale à charbon en Turquie 	<p>Plan en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi de la fermeture
Orsted	<p>Plan de sortie du charbon initialement prévu pour 2023, celui-ci est repoussé en raison de la crise énergétique actuelle. Les autorités danoises ont ordonné à Orsted de maintenir trois centrales électriques en activité jusqu'au 30 juin 2024.</p>	<p>Malgré le report de la date de fermeture des dernières centrales à charbon, le plan reste en ligne avec notre politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des fermetures

Exercice des droits d'actionnaire aux assemblées générales

En 2022, Meeschaert AM a participé aux assemblées générales principalement à distance via la plateforme ISS Gouvernance. De plus, les analystes ESG ont pu participer à quelques assemblées générales en présentiel.

Meeschaert AM accueille favorablement les initiatives des entreprises permettant de maintenir un dialogue et des échanges entre les actionnaires et la société au moment de cet évènement annuel de gouvernance.

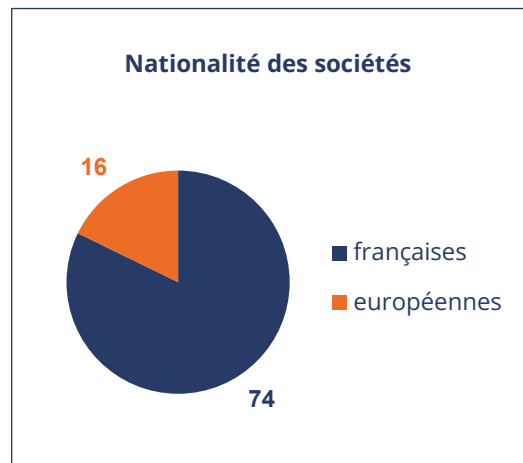
Statistiques de vote de l'année 2022

Les statistiques de 2022 se réfèrent à la politique de vote applicable en 2022. Celle-ci est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires⁶, ou sur demande auprès de contact-isr@meeschaert.com.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, Meeschaert AM a voté lors de 90 assemblées⁷ (ordinaires, extraordinaires et mixtes), soit un total de 2 001 résolutions.

Meeschaert AM a voté par correspondance pour 87 assemblées générales et a participé physiquement à 3 assemblées générales.

Parmi les assemblées générales auxquelles Meeschaert AM a participé, 74 sociétés sont de nationalité française et 16 sont d'une nationalité européenne.



Sur cette même période, Meeschaert AM disposait de droits pour voter à 513 assemblées générales de sociétés. Parmi elles, nous avons voté aux assemblées générales de 90 sociétés, soit l'intégralité du périmètre de vote déterminé, auquel nous avons ajouté le vote aux AG de certaines sociétés identifiées comme « intégration positive ».

⁶ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

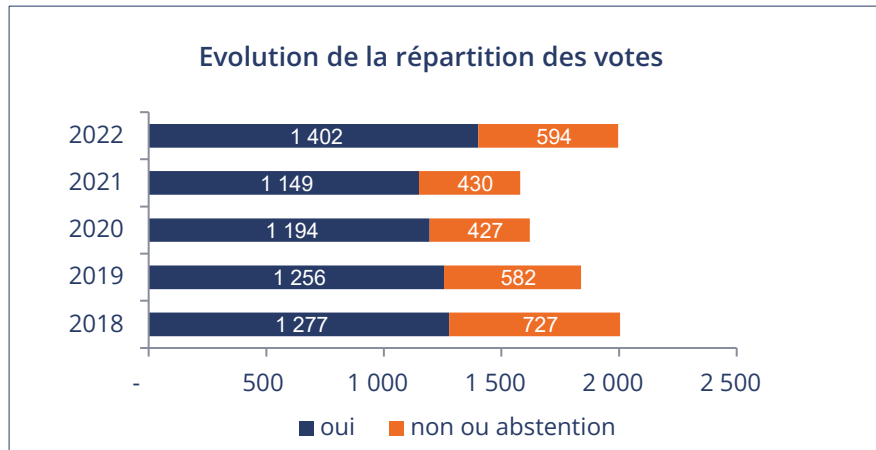
⁷ Pour l'intégralité de ses Fonds Commun de Placement investis en actions du périmètre Meeschaert, la politique de vote de Meeschaert AM définissait le périmètre de vote suivant :

- Les sociétés pour lesquelles les détentions actionnariales dépassent 1% du capital
- Les sociétés qui représentant les 10 plus grandes positions dans l'actif net de Meeschaert AM
- ET/OU membre du CAC 40, SBF 120 et de l'EuroStoxx 50,

Parmi les 90 assemblées, il y en a 85 pour lesquelles nous avons voté « non » à au moins une des résolutions.

Le nombre total de vote en faveur de la recommandation du management est de 1 402, soit 70,06%.

Celui des votes contre la recommandation du management s'élève à 599, soit 29,94% du total des résolutions.



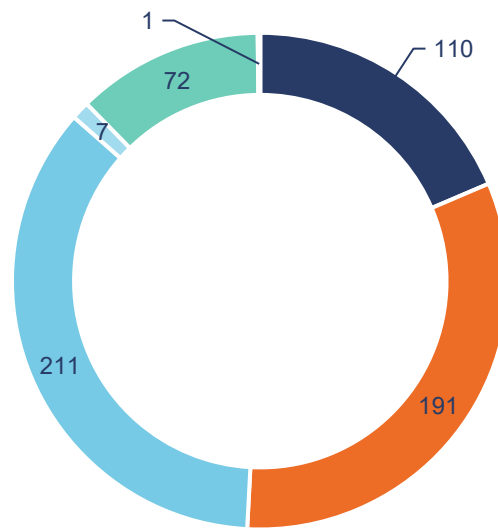
L'intégralité des résolutions votées est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires⁸.

Parmi les résolutions votées en 2022, 5 ont porté sur des sujets environnementaux (notamment « say-on-climate") :

- une résolution portant sur des sujets mêlant l'environnement et le social,
- deux résolutions portant sur des sujets mêlant le social et la gouvernance.

⁸ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

Répartition des votes CONTRE la recommandation du management



- Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance
- Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions
- Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)
- Actionnariat salarié
- Formalités et autres motifs
- Résolutions externes (proposées par les actionnaires)

Recours à des services de conseil en vote (proxy voting)

Meeschaert AM s'informe des recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'AFG et utilise les lettres-conseil de Proxinvest et d'ECGS, qui ont été choisis comme prestataires. Ces lettres-conseil permettent aux analystes de voter, en connaissant les enjeux implicites de chaque résolution soumise à l'ordre du jour des assemblées générales, en appliquant la politique de vote de Meeschaert AM.

Actions d'engagement dans le cadre du label ISR

Dans le cadre du label ISR et de la labélisation de plusieurs fonds de Meeschaert AM, des rapports d'impact ont été développés et sont disponibles sur la page internet de chaque fonds labellisé ISR. L'objectif est de sélectionner des indicateurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et liés aux droits humains et de présenter année après année les performances et la tendance du fonds en question et de son benchmark.

L'actualisation des rapports d'impact est faite annuellement par l'équipe ISR de Meeschaert AM.

Liste des fonds ouverts labellisés ISR ou en cours d'audit au 31/12/2022 :

MAM Human Values	Nouvelle Stratégie 50
MAM Transition Durable Actions	MAM Impact Green Bonds
MAM Premium Europe	MAM Patrimoine ESG
MAM Obli Convertibles ESG	MAM Euro High Yield ESG
MAM Taux Variables	MAM Flexible Bonds
Ethicare	Porteurs d'Espérance

La définition d'indicateurs a permis de refléter certains engagements menés par l'équipe ISR ou de définir de nouveaux engagements afin d'intégrer différents sujets. Les actions d'engagement sont décrites par pilier dans les parties suivantes et font échos aux indicateurs publiés dans les rapports d'impact pour les fonds labellisés ISR.

Pilier environnemental

L'intensité carbone (tCO₂e / M€ de CA), les émissions induites (tCO₂e / M€ investi) et les objectifs climatiques sont des indicateurs de suivi pertinents lorsqu'on les relie aux actions d'engagement menées par Meeschaert AM.

En effet, la politique de vote de Meeschaert AM peut amener à voter contre la réélection du Président du conseil, des membres du comité RSE ou d'administrateurs si la stratégie climat des entreprises les plus carbo-intensives selon Climate Action 100+ est jugée insuffisante pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Au-delà de son opposition lors du vote aux assemblées générales, Meeschaert AM s'est déjà engagé à plusieurs reprises dans le dépôt de résolution Say on Climate.

Résolutions « Say on Climate » votées en 2022 et présentes dans les fonds labellisés / en cours de labellisation ISR :

Entreprises	Vote de Meeschaert AM	Fonds labellisés détenant des positions (actions ou obligations) lors de l'AG
Engie SA	Contre	MAM Human Values, MAM Transition Durable Actions, Nouvelle Stratégie 50, Ethicare, Porteurs d'Espérance, Proclero
Amundi SA	Contre	-
Elis SA	Pour	MAM Premium Europe

TotalEnergies SE	Contre	-
Carrefour SA	Pour	MAM Taux Variables ESG, MAM Premium Europe

Grâce au renforcement des outils et données ESG, l'équipe ISR a pu déterminer les principaux contributeurs à l'empreinte carbone des fonds et dans certains cas (selon le secteur, le business model et les pratiques de l'entreprise) désinvestir de ces émetteurs carbo-intensifs.

En 2022/2023, cela a été le cas pour plusieurs valeurs investies dans des fonds labellisés ISR :

Entreprises	Fonds labellisés pour lesquels les positions ont été désinvesties pour raison climatique
Repsol SA	Juillet 2022 : MAM Taux Variables ESG Janvier 2023 : MAM Euro High Yield ESG
OMV AG	Juillet 2022 : MAM Taux Variables ESG Février 2023 : MAM Flexible Bonds ESG
Eni	Juillet 2022 : MAM Taux Variables ESG

➤ La mesure d'impact : émissions carbone évitées

Le fonds MAM Impact Green Bonds est labellisé Greenfin depuis début 2022. Afin de respecter au mieux les exigences du label, l'équipe ISR analyse chaque émission verte selon une grille de critères clairement définie avant potentiel investissement.

En 2022, le reporting sur le fonds s'est renforcé et un travail de collecte des données carbone a été mené. De nombreux projets financés via des obligations vertes présentes dans le fonds MAM Impact Green Bonds ont permis d'éviter annuellement 1 020tCO_{2e} par million d'euros investi et de réduire l'intensité carbone des entreprises présentes dans le fonds.

Ce suivi annuel de l'allocation du financement et des émissions évitées renforce l'ambition du fonds MAM Impact Green Bonds de soutenir la transition énergétique et écologique et de réduire son intensité carbone en choisissant scrupuleusement ses investissements. De plus, cette vérification des rapports d'allocation et d'impact peut aboutir à l'identification d'un non-respect de l'engagement de publication annuelle de certains émetteurs. Cela a été le cas de deux émetteurs en 2022, l'équipe ISR a lancé une démarche auprès de ces entreprises afin d'avoir plus d'informations.

➤ La sortie du charbon

Dans le cadre de la politique de sortie du charbon de Meeschaert AM, les analystes ISR dialoguent avec des entreprises exploitant encore des centrales à charbon thermique. Certaines entreprises peuvent avoir défini des plans de sortie et dans ce cas l'objectif du dialogue est de s'assurer de la bonne exécution des plans (impact pour les employés des centrales, cadre de la sortie : fermeture, conversion, cession). Si aucun plan n'a été défini, bien que l'entreprise ne soit pas éligible à l'investissement, l'objectif du dialogue est de comprendre les blocages et les possibles évolutions.

Pilier social

Depuis plusieurs années, Meeschaert AM s'engage sur les enjeux sociaux. L'une des concrétisations de cet engagement a été la publication de la première empreinte sociale du fonds MAM Human Values en 2018. Celle-ci présente plusieurs indicateurs liés aux enjeux sociaux ainsi qu'une analyse approfondie. Depuis, elle a été actualisée annuellement.

La collecte annuelle de données sociales pour près de trois cents entreprises permet d'identifier des indicateurs non-communiqués et d'interroger les entreprises rencontrées.

Les entreprises spécialisées dans les EHPADs présentent un taux de fréquence des accidents bien plus élevé que les autres secteurs et même au sein du secteur de la santé cette activité spécifique se détache des autres. En intégrant l'initiative d'investisseurs pour des soins responsables (IIRC), Meeschaert AM travaille au développement et à l'implémentation de meilleures pratiques chez les acteurs et tout particulièrement Orpea et Korian. L'un des résultats attendus est une baisse continue des accidents.

Korian se détache d'Orpea par le dialogue continu avec les investisseurs et une volonté marquée de revoir la stratégie de l'entreprise.

Orpea et Korian étaient investies dans plusieurs fonds labellisés / en cours de labellisation ISR avant le scandale visant Orpea début 2022 : MAM Human Values, Nouvelle Stratégie 50, MAM Premium Europe, Ethicare, Proclero, MAM Flexible Bonds ESG, MAM Patrimoine ESG, MAM Impact Green Bonds, MAM Obli Convertibles ESG.

➤ **Dialogue avec les entreprises**

Pour les fonds Porteurs d'Espérance, MAM Transitions Durables Actions, MAM Human Values et Nouvelle Stratégie 50, les sujets relatifs au pilier social ont pu être abordés lors des rencontres entreprises auxquelles a participé l'équipe ISR au cours de l'année :

- BFCM (investie dans Porteurs d'Espérance) a détaillé ses objectifs sociaux ;
- Schneider Electric (investie dans Porteurs d'Espérance, Nouvelle Stratégie 50) a fourni aux investisseurs une réponse assez complète avec notamment des aménagements pour les employés pendant la pandémie, la société a également précisé des éléments concernant une controverse sur les pratiques anti-concurrentielles ;
- Stellantis (investie dans Porteurs d'Espérance) a explicité les mesures de son plan social concernant la féminisation ;
- Sika (investie dans Porteurs d'Espérance, Nouvelle Stratégie 50) a communiqué sur un plan de réduction des accidents grâce à des formations ainsi que sur la croissance lente des indicateurs de féminisation malgré une recherche de moyens pour l'accroître. De plus, l'entreprise a mis à jour son code de conduite et a déclaré ne pas avoir recensé d'incident suite aux audits réalisés ;
- Air Liquide (investie dans Porteurs d'Espérance, Nouvelle Stratégie 50) a annoncé un objectif de féminisation pour 2035 ;
- Pernod Ricard (investie dans MAM Human Values) a intégré des critères liés à la diversité dans sa rémunération variable ;
- Roche (investie dans MAM Human Values) a annoncé une stratégie en faveur de la diversité ;
- Nestlé (investie dans MAM Transition Durable Actions) a mis en place des formations et un processus de vérification diligente des fournisseurs ;
- Neoen (investie dans MAM Transition Durable Actions) réalise un audit des sites de ses fournisseurs et travaille à réduire le manque de transparence présent dans sa chaîne d'approvisionnement ;
- ASML (investie dans MAM Transition Durable Actions) collabore avec ses fournisseurs pour qu'ils intègrent des objectifs climat ;
- Engie (investie dans Nouvelle Stratégie 50) évoque un dialogue en place avec les fournisseurs.

Pilier gouvernance

La politique de vote de Meeschaert AM soutient les résolutions permettant de favoriser une majorité d'administrateurs indépendants au conseil d'administration. De même, pour la féminisation des conseils : en cas de manque de féminisation du conseil par rapport à la réglementation en vigueur, Meeschaert AM s'oppose la réélection du président du comité des nominations.

Résolutions liées à l'élection ou réélection d'administrateurs pour lesquelles Meeschaert AM a voté **contre** pour manque d'indépendance en 2022 et présentes dans les fonds labellisés / en cours de labellisation ISR :

Entreprises	Vote de Meeschaert AM	Fonds labellisés détenant des positions (actions ou obligations) lors de l'AG
Derichebourg SA	Contre	MAM Euro High Yield ESG, MAM Impact Green Bonds, Porteurs d'Espérance, Proclero
Sartorius Stedim Biotech SA	Contre	Porteurs d'Espérance, Proclero
Deutsche Telekom AG	Contre	MAM Human Values
Hermes International SCA	Contre	Proclero
LVMH SE	Contre	MAM Human Values, Ethicare
Thales SA	Contre	MAM Premium Europe
Crédit Agricole SA	Contre	MAM Flexible Bonds ESG, MAM Human Values
Bio-UV Group SA	Contre	MAM Transition Durable Actions
Bolloré SA	Contre	MAM Premium Europe

Pour les fonds MAM Patrimoine ESG, MAM Obli Convertibles ESG et MAM Taux Variables ESG qui n'ont pas fait l'objet de vote « contre » lors des Assemblées Générales, des rencontres entreprises ont permis d'aborder des sujets de gouvernance.

Concernant des entreprises investies dans MAM Obli Convertibles ESG : Atos a changé de gouvernance début 2022 et intègre la féminisation à tous les niveaux dans sa stratégie ; Schneider Electric a évoqué une possible dissociation des fonctions d'ici l'Assemblée Générale de 2025.

MAM Patrimoine ESG est investi dans Iberdrola qui est revenu sur la controverse liée à l'éthique des affaires et à l'inculpation du PDG Ignacio Galan ; la société n'était pas à un stade de remise en question de la gouvernance ni des mécanismes de contrôle.

Pour les entreprises investies au sein de MAM Taux Variables ESG : Carrefour a annoncé la mise en place d'efforts pour améliorer la féminisation ainsi que des objectifs d'ici 2025 (35% dans les Top 200).

Pilier droits humains

La participation de Meeschaert AM au groupe de travail mené en 2021-22 par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) en collaboration avec l'ONG Ressources Humaines Sans Frontière (RHFSF) a permis à l'équipe ISR d'acquérir des connaissances sur les enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants et d'intégrer des critères plus précis dans le cadre de ses analyses ESG.

L'engagement sur le travail forcé et le travail des enfants se poursuit en 2023 avec une démarche ciblant des entreprises spécifiquement sélectionnées en fonction des détentions de Meeschaert AM. La continuité de cet engagement permet de mener un dialogue avec des entreprises ayant

des activités à risques et surtout de les aiguiller vers une meilleure appréhension des enjeux et l'instauration de pratiques plus robustes.

Les entreprises ciblées sont présentes dans les fonds labellisés / en cours de labellisation suivants au 31/12/2022 :

MAM Human Values	Nouvelle Stratégie 50
MAM Transition Durable Actions	MAM Flexible Bonds
MAM Premium Europe	MAM Obli Convertibles ESG
MAM Taux Variables	Ethicare
Porteurs d'Espérance	Proclero

L'engagement est directement en lien avec les indicateurs suivis pour les fonds labellisés ISR. Une hausse des entreprises ayant mis en place des **politiques** et des **procédures** ainsi qu'une maîtrise plus poussée des risques liés au travail forcé et travail des enfants permettront de réduire les **violations et controverses** liés aux droits humains.

Comme évoqué au pilier précédent, la rencontre avec Iberdrola (investie dans plusieurs fonds dont MAM Patrimoine ESG et MAM Impact Green Bonds) a permis de discuter de la controverse sur l'éthique des affaires qui est évaluée en niveau 2 par Sustainalytics. Face aux multiples controverses identifiées chez Telefonica SA (investie dans plusieurs fonds dont MAM Impact Green Bonds, MAM Taux Variables ESG et MAM High Yield), la rencontre a apporté peu d'éléments complémentaires et a conduit à une opinion négative de l'entreprise.

Annexe

Indicateurs suivis dans les rapports d'impact par fonds

Fonds	Piliers						
	Environnement	Social	Gouvernance	Droits Humains			
Ethicare	<ul style="list-style-type: none"> • Température • Intensité carbone • Objectifs climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents • Politique de prévention des accidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendance des conseils • Féminisation des conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • Signataires du Pacte Mondial • Controverses 			
MAM Obli Convertibles ESG				<ul style="list-style-type: none"> • Politique de respect des droits humains • Controverses 			
MAM Euro High Yield ESG			<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents • Politique de prévention des accidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'alerte • Féminisation des conseils 	<ul style="list-style-type: none"> • Violations des principes du Pacte Mondial • Controverses 		
MAM Flexible Bonds ESG							
MAM Impact Green Bonds							
MAM Patrimoine ESG							
MAM Taux Variables ESG							
Proclero							
Porteurs d'Espérance						<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents • Ecart de féminisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de conformité au Pacte Mondial • Controverses
MAM Premium Europe						<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents • Rotation du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendance des conseils • Féminisation des conseils
MAM Transition Durable Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents • Code de conduite fournisseurs 						
MAM Human Values	<ul style="list-style-type: none"> • Ecart de féminisation • Effectif handicapé 	<ul style="list-style-type: none"> • Violation des normes internationales • Controverses 					
Nouvelle Stratégie 50	<ul style="list-style-type: none"> • Température • Intensité carbone • Emissions de CO2 induites 						

Situation de conflits d'intérêts

Tous les principes fixés dans la politique de vote ont été respectés au cours de l'année 2022. Les échanges avec les entreprises en portefeuille des fonds ne génèrent pas de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice des droits de vote de Meeschaert AM et in fine l'intérêt du porteur.

Reporting de vote par fonds

Un reporting de vote fonds par fonds est disponible sur le site internet de Meeschaert AM, sur demande par mail (conformiteMAM@meeschaert.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

Meeschaert Asset Management Conformité et Contrôle Permanent Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 France
--